

# SGAM : on ne nous dit pas tout !

Une SGAM (société de groupe d'assurance mutuelle), c'est quoi ?

C'est une structure juridique qui permet à des mutuelles d'assurances de constituer un groupe et d'organiser en son sein des liens de solidarité importants et durables, et en particulier au niveau financier par la création d'un lien fort de solidarité financière,

Nous concernant : jusqu'à 100 millions d'Euros  
par mutuelle

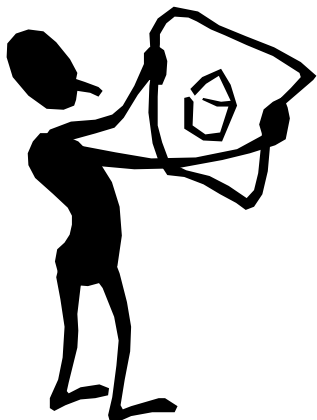
De plus, une SGAM fonctionne grâce à un budget,  
mais le montant ne nous a pas été divulgué...



Le projet de rapprochement entre les 3 mutuelles a débuté par une phase d'analyse débouchant sur un plan d'études croisées.

Or, la Direction du groupe Matmut a refusé de nous communiquer ce plan, prétextant que les autres l'ont estimé confidentiel...

Il est cependant censé préciser les objectifs stratégiques de la SGAM à moyen et à long termes ! Pourquoi nous cacher ces informations ?



Pensez-vous concevable qu'une demande de permis de construire (la création de la SGAM) soit acceptable sans le plan de la maison (le projet industriel) ?

Et cependant, la Direction demande à vos Représentants du Personnel de valider un dossier dont le contenu soi-disant "rassurant" et "vide de tout impact social" n'est pour nous, élus FO-Matmut, qu'un leurre mutualiste lâché dans le monde capitaliste.

Quinze chantiers ont été initialement prévus. Sept ont été retenus.

Quid des huit autres ?

Malgré nos demandes, nous n'avons obtenu aucune réponse. Pourquoi ?

**En synthèse, et sans fioritures,  
ce dossier nous dit :**

**« faites-nous confiance,  
nous nous occupons de tout » !**



Quant à la résolution écrite du Président de la Matmut, elle ne parle que des emplois "actuels". De plus, concernant les affectations géographiques et fonctionnelles, tous les salariés du Groupe ont en mémoire la constitution des PGS, où beaucoup ont du accepter leur sort sous crainte de licenciement, et ne le vivent pas forcément bien...

### **Mais quelle est la valeur juridique de ce document ?**

Et si un plan social est mis en place dans le futur, qu'est-ce qui s'y opposera ?

En conclusion, la SGAM est un instrument :

Bien utilisé, il peut supprimer nombre de handicaps des mutuelles par rapport aux sociétés de capitaux.

Mal utilisé, il est, au mieux, inutile, au pire un élément de complexité et conduire éventuellement à des impacts sociaux qui pourraient être importants.



Toutes ces absences d'informations ont donc amené les élus à devoir faire preuve d'une grande imagination pour donner leurs avis sur la constitution de la SGAM...

et cependant, sur onze votants : neuf voix favorables, une abstention et un refus de vote, celui de FO-Matmut !

Bien évidemment, vos représentants FO-Matmut sauront rappeler aux autres organisations syndicales d'assumer leurs positions et de les mettre devant leurs responsabilités en cas de naufrage de la SGAM !



**FO-Matmut rappelle ses revendications :**

- . La garantie d'aucun licenciement
- . La garantie du maintien de tous les sites de travail, de toutes les activités et de tous les emplois dans ces sites
- . La garantie d'aucun transfert de contrat de travail
- . La garantie d'aucune remise en cause statutaire

**Contactez-nous :**

**Syndicat FO-Matmut / Elisabeth PEREZ**

**Mas Puech Olivet 724 chemin de Tarnié 34820 Assas**

**Tél : 06 09 87 01 97**

**Internet : [www.fo-matmut.com](http://www.fo-matmut.com) Mail : [contact@fo-matmut.com](mailto:contact@fo-matmut.com)**